

Suivi hebdomadaire des cas de feu 2023/2024

Bulletin N° 1 semaine du 21 au 27 octobre 2024

Les feux de brousse sont une des principales causes de dégradation des habitats et de la biodiversité. Les risques de destructions des pâturages et des moyens de production sont non négligeables notamment en zone pastorale. Le CSE effectue depuis plus de vingt ans le suivi des feux de brousse. Le présent bulletin hebdomadaire a pour objectif de fournir un ensemble d'informations aux techniciens, décideurs, populations ainsi qu'à tous les acteurs intéressés par l'incidence des feux de brousse au Sénégal. Les feux sont détectés par le satellite MODIS (Moderate Resolution Imaging Spectro-radiometer, avec une résolution spatiale de 1km sur 1km) à partir des écarts thermiques exceptionnels et brusques. Après traitement, seuls les cas de feu dont la probabilité est supérieure à 75% sont retenus et cartographiés en indiquant les localités proches.

Cas feux

Entre le 21 et le 27 octobre 2024, quarante six (46) cas de feu ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire national. Ces feux sont concentrés au nord-est dans les départements de Ranérou, de Kanel, de Bakel et de Goudiry. (Figure 1).

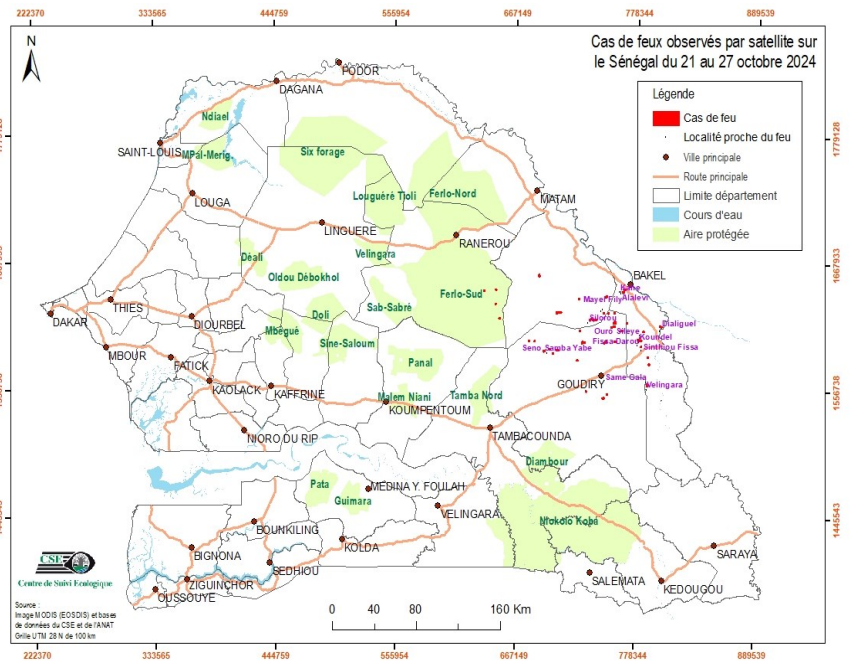


Figure 1 : cas de feu observés par satellite sur le Sénégal du 21 au 27 octobre 2024

Situation dans les aires protégées

Durant cette semaine, seule la réserve de faune du Ferlo sud qui a enregistré quatre cas de feu

Focus

Cette semaine, la journée du 26 octobre 2024 a enregistré 36 cas de feu, soit 78% du total de la semaine. .

